

société parisienne l'un de ces hommes qui ne reculent devant aucune turpitude pourvu que leur intérêt y trouve son profit.

Pendant que Marcel se préparait à soutenir loyalement la lutte, ses adversaires composaient un mémoire qui n'était d'un bout à l'autre qu'un tissu de calomnies mais présentées avec art et de façon à satisfaire la malignité publique toujours friande de scandale, soit qu'il s'agisse d'un honnête homme ou d'un fripon.

Cependant, avant de lancer ce libelle, le digne défenseur d'Albéric vint trouver M. Daverny pour lui proposer de lui vendre tous les exemplaires qu'il aurait ainsi la faculté d'anéantir. Il s'engageait, en outre, si ce service était généreusement rémunéré, à rester ostensiblement l'avocat de M. de Chaudmonpré, mais en s'arrangeant de manière à rendre sa défaite certaine devant le tribunal appelé à juger promptement le procès.

On peut juger de l'indignation de Marcel en écoutant ces propositions dont tous les artifices de langage ne pouvaient déguiser l'infamie. La seule présence de cet homme lui paraissait une insulte ; et à peine le laissa-t-il s'expliquer avant de lui désigner la porte avec un geste impérieux, que celui-ci, malgré toute son audace, fit quelques pas dans cette